

Bien vivre à Saint Alban Laysse Groupe de Randonnée



Inscription et adhésion à la FFRandonnée

2026-2027

*Pour randonner avec nous, **en plus** de l'adhésion à BVSA, vous devez impérativement souscrire une licence avec assurance à la FFRandonnée.*

Si vous êtes licencié dans un autre club pour 2026-2027, merci de remplir le bulletin d'adhésion, en notant votre N° d'adhérent et le club par lequel vous avez adhéré.

Tarifs des licences avec assurance :

Type de licence	Prix
IRA (Individuelle avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	33€
IMPN (Individuelle Multi loisirs Pleine Nature)	46€
FRA (Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels)	66€
FMPN (Familiale Multi loisirs Pleine Nature)	92€

Le tableau détaillé des garanties est consultable sur le site de la FFRandonnée :

[Adhérer - Fédération Française de la Randonnée Pédestre \(ffrandonnee.fr\)](http://ffrandonnee.fr)

ATTENTION, TRES IMPORTANT :

Merci de remplir le bulletin d'adhésion à la FFRandonnée, ci-dessous, ainsi que le bulletin d'adhésion à l'association BVSA et de les remettre, à votre encadrant accompagnés du règlement en **deux chèques différents** à l'ordre de BVSA, **au plus tard après 2 sorties.**

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre daté de moins de 6 mois est requis pour la première inscription ou après une interruption de deux saisons ou plus. Pour un renouvellement d'adhésion, le bulletin d'inscription à la FFRandonnée comporte une attestation sur l'honneur d'avoir lu et compris les conseils de santé et de prendre ou d'avoir pris les dispositions nécessaires pour participer aux activités de la FFRandonnée sans risque pour ma santé.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.